



## Collectif Leysse : Un plateau de la Leysse respectueux du vivant

contact@collectifleysse.info

19 Octobre 2020

**A l'attention de Richard COUSIN, Mathilde PANTALLACCI, Audrey STUCKER,  
Romane GIRARD**

Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Avenue Denis Therme, 73630 Le Chatelard

Objet : **Antenne relais SFR à Puygros**

Mesdames, Monsieur,

Nous sollicitons votre aide urgente pour faire face à l'implantation d'une antenne relais de 42 mètres de hauteur au dessus du château d'eau de Fenestroz, sur une zone Natura 2000 et Parc des Bauges.

Nous sommes en désaccord avec ce projet et avec le fait d'être passivement irradiés par des ondes, d'autant plus que l'antenne serait à moins de 300m des premières habitations, de l'école et des animaux (faune sauvage, ruches et élevage bovin).

Ce pylône, situé en plein alpage se détachera du paysage, il sera 2 fois plus haut que la Croix du Nivolet et altérera donc un site qui nous est cher, celui du plateau de la Leysse. Situé sous la Gallopaz, et visible depuis l'ensemble des villages environnants (Curienne, La Thuile, Thoiry, St Jean d'Arvey, les Déserts), mais aussi de la vallée (Chambéry) ainsi que des sommets : Margéraz, Mont Peney, La Roche du Guet, Col et Mont du Granier, montagne du Chat...

Nous avons créé un collectif nommé « un plateau de la Leysse respectueux du vivant » [www.collectifleysse.info](http://www.collectifleysse.info) .

Jeudi 15 Octobre nous avons assisté à une réunion de présentation du projet animée par Mme Nathalie Divine SFR, Mme Isabelle Dupasquier (service coordination des politiques publiques de la préfecture) et Pierre Moore (responsable service aménagement numérique du département) qui ont insisté sur l'objectif de couverture du territoire national et non sur ce qui nous préoccupe le plus.

Il subsiste en effet des zones blanches dans les Bauges, ce qui n'empêche pas d'attirer de nouveaux foyers.

Face à cette pression de couvrir les zones blanches au détriment du respect de l'authenticité des paysages, des milieux naturels et de la concertation citoyenne; le Parc apparaît comme notre dernier recours pour empêcher l'implantation de cette antenne en ce lieu.

Nous comptons vivement sur votre soutien afin que le projet tienne compte de :

- L'impact visuel d'un tel pylône
- La faune sauvage et les milieux naturels hébergés sur le site
- La préservation des espèces agricoles (troupeaux - abeilles...)
- Les conséquences néfastes sur la santé
- La protection de l'eau potable et de ses captages
- La dépréciation des biens immobiliers situés près du pylône
- La distance d'une d'implantation du pylône vis-à-vis des lieux de vie.

**Nous souhaitons que soit menée une réelle concertation avec tous les acteurs sur le lieu d'implantation de cette antenne.**

Nous sommes prêts à vous accompagner sur le site, en plein coeur du Plateau de la Leysse afin que vous puissiez juger de sa nature remarquable.

Nous ne doutons pas de l'attention que vous porterez à notre courrier ainsi que du votre soutien.

Dans l'attente de vous lire

Le collectif - 69 Adhérents à ce jour.

